

Commission Locale de l'Eau
Du SAGE Golfe du Morbihan – Ria d'Étel
Extrait du registre des délibérations

Le 16 décembre 2016 à 9h30, la Commission Locale de l'Eau, dûment convoquée le 22 novembre, s'est réunie au siège d'Eau du Morbihan, sous la présidence de Monsieur Yves BLEUNVEN.

Nombre de membres :

En exercice : 50 pouvoirs)	Présents : 28	Représentés : 6	Votants : 34 (dont 6
-------------------------------	---------------	-----------------	----------------------

Etaient présents :

Collège des Elus :

PIERRE Gérard, Conseiller départemental – LE DELEZIR Ronan, Vice-président du SMLS et Président de la CLE - BLEUNVEN Yves, Conseiller départemental du Morbihan - GASTINE Roland, Vice-président d'Auray Quiberon Terre Atlantique - AUDIC Annie, Vice-Présidente d'Auray Quiberon Terre Atlantique – RIGUIDEL Dominique, Vice-président d'Auray Quiberon Terre Atlantique – LE BODO Pierre, Président de Vannes Agglo (*départ à 11h57*) – BOULANGER Xavier-Pierre, Vice-président de Vannes Agglo (*départ à 11h27*) – QUESTEL Yves, Maire de Theix-Noyal - GUERNEVE Michel, Maire de Locqueltas - JAFFRE Lucien, Adjoint à la mairie de Vannes – PLAT Dominique, Maire de Saint-Armel - EVENO Thierry, Représentant du PNR du Golfe du Morbihan - BERTHOLOM Denis, Conseiller départemental du Morbihan - JACQUES Jean Michel, Conseiller communautaire de Lorient Agglo (*départ à 11h00*) – LE TRIONNAIRE Loïc, Conseiller communautaire de Vannes Agglo (*départ à 11h38*) – CAMUS Patrick, Membre du SIAEP Vannes Ouest – PILLET Gérard, maire de Pluvigner – COLLOMB Ludovic, Représentant du SIAEP de Rhuys (*départ à 11h23*).

Collège des usagers, organisations professionnelles et associations :

LE DRESSAY Philippe, Chambre d'Agriculture du Morbihan – FREMONT Nadine, Comité Départemental du Tourisme – BONNEC Alain, Administrateur Eau et Rivières de Bretagne - SERRE Jacques, Membre de la fédération d'association de la protection de l'environnement du Golfe du Morbihan (FAPEGM) – LEMASNE DE CHERMONT Gildas, Syndicat de la propriété privée rurale – CLAUDEL Patrick, UNAN du Morbihan

Collège de l'Etat et de ses Etablissements publics :

ROGER BUYS Frédérique, représentante de la MISEN du Morbihan – MILOUX Guy, représentant de l'ONEMA – SIOU Yvon, représentant de l'AELB

Pouvoirs

Collège des Elus :

GALLO Anne donne pouvoir à EVENO Thierry – LE BRETON Marie-José donne pouvoir à BLEUNVEN Yves - DUMOULIN Jean donne pouvoir à LE DELEZIR Ronan – GOASMAT Bruno donne pouvoir à AUDIC Annie - LE QUER Marie Christine donne pouvoir à GUERNEVE Michel

Collège des usagers, organisations professionnelles et associations :

KERVADEC Evelyne donne pouvoir à LE DRESSAY Philippe

Collège de l'Etat et de ses Etablissements publics :

Etaient Excusés

Collège des Elus :

GALLO Anne, Conseillère régionale de Bretagne – LE BRETON Marie-José, conseillère départementale de Bretagne – DUMOULIN Jean, Maire d'Auray - LE QUER Marie Christine, Présidente du SMRE – GOASMAT Bruno, Maire de Belz – HILLIET Bernard, Maire de Quiberon - LE LEANNEC Pierre, membre du Syndicat d'Eau du Morbihan

Collège des usagers, organisations professionnelles et associations :

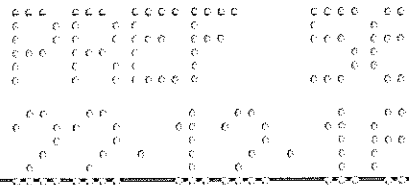
KERVADEC Evelyne, Chambre d'Agriculture du Morbihan — LE BOUDEDEC Michel, Fédération départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques

Collège de l'Etat et de ses Etablissements publics :

Représentant de l'ARS, représentant de l'IFREMER

Etaient également présents :

JALLIFFIER Pierre, coordinateur du SAGE– GUEHO Valérie, Assistante SMLS – QUEMENER Catherine, Directrice du SMLS - JEHANNON Françoise, Directrice du Syndicat d'Eau du Morbihan– MORVANT Loïc, CCI du Morbihan –GIRAUD Sophie chargée de mission PNR Golfe du Morbihan - DESBOIS Pierre, Service de l'Eau à la Ville de Vannes–PRIOLET Olivier, chargé de mission Lorient Agglomération - VINCENT Véronique, Chambre d'Agriculture du Morbihan – CADORET Lionel, Technicien Mairie de Plescop – THIBAUT Laurent, Directeur du SMRE – MOTHAIIS Evelyne, DDTM, Chef de projet révision SMVM – CHAUVIERE Romain, Conseil Départemental du Morbihan, Chef du service eau – HALLEREAU Eric, Vannes Agglo, Directeur Pôle aménagement.



Délibération du 16 décembre 2016

CLE – 2016 – 8 : Programme et budget prévisionnel 2017

Le Président lit et développe le rapport suivant :

Programme d'actions 2017

L'année 2017 sera consacrée :

- Au lancement la phase finale du SAGE « rédaction des produits du SAGE ».

Il est envisagé de travailler avec un prestataire extérieur – l'appui d'un prestataire compétent dans les domaines de l'eau ayant des compétences juridiques reconnues, apparaît en effet nécessaire pour mener à bien ce travail jusqu'à la phase d'approbation du SAGE. Plusieurs documents seront produits :

- Le plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource (PAGD)
- Le règlement et ses documents cartographiques,

Ces documents devront également faire l'objet d'une évaluation environnementale afin de :

- Justifier la cohérence et la pertinence environnementale des choix effectués par le SAGE
- décrire et évaluer les incidences probables sur l'environnement du SAGE
- Contribuer à faire évoluer le SAGE vers un projet ayant un moindre impact négatif sur l'environnement.

L'année 2017 sera également consacrée à la poursuite des études complémentaires engagées pour alimenter la dernière phase du SAGE :

- Etude de modélisation du phénomène algues vertes sur le Golfe du Morbihan

L'étude a été restituée en décembre 2016. Au regard des questionnements qu'elle suscite, le groupe de travail est maintenu pour valoriser les résultats et répondre au SDAGE qui demande d'établir un programme de réduction des flux d'azote de printemps et d'été.

- Etude d'acceptabilité du milieu récepteur sur les petits côtiers du Golfe du Morbihan

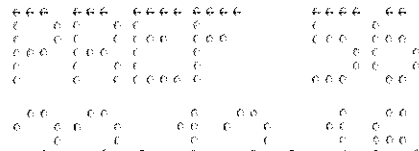
Cette étude a été confiée au bureau d'études SAFEGE. Elle doit être confrontée à l'outil de modélisation de l'AELB (PEGASE) et répondre aux questionnements des collectivités. Un travail complémentaire pourrait être nécessaire en 2017 pour approfondir les résultats.

Concernant le volet communication, son enveloppe est augmentée pour permettre une information des acteurs avant le lancement de la période de consultation et l'enquête publique qui permettra la participation du public. Il est notamment prévu de réunir des commissions géographiques.

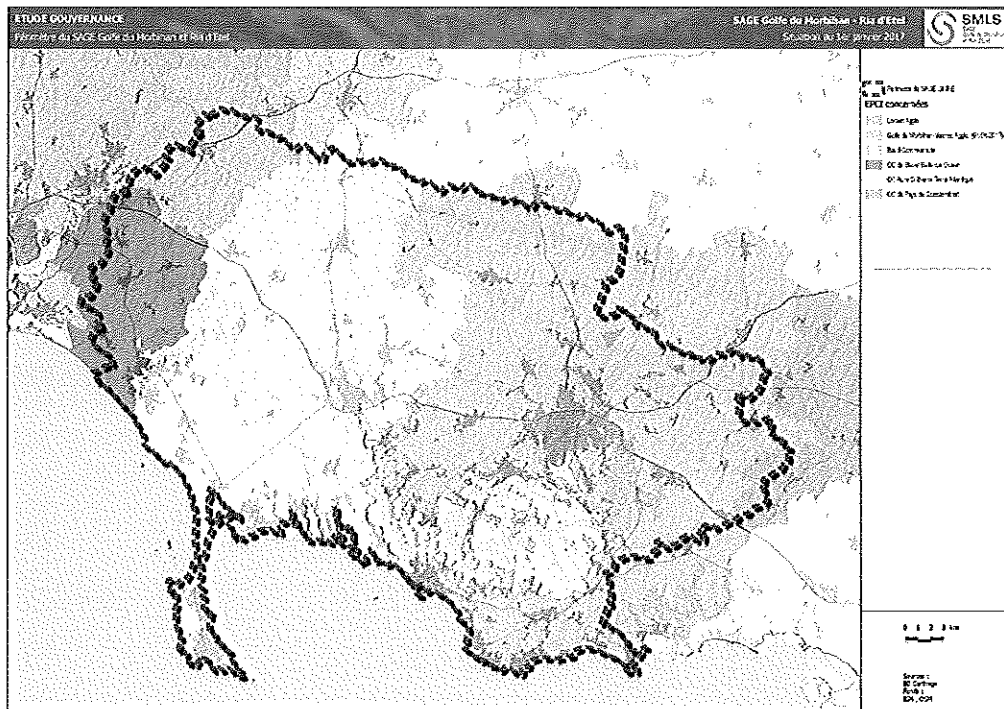
Budget prévisionnel 2017

Pour l'année 2017, le budget prévisionnel est constant : 300 000 €. Il est réparti de la façon suivante :

Phase d'élaboration	Budget prévisionn	SUBVENTIONS				%	Solde
		%	Région	%	AELB		
Cellule animation	140 000 €	10%	14 000	70%	98 000	20%	28 000
Etudes	140 000 €	0%	0	80%	112 000	20%	28 000
Communication / sensibilisation	20 000 €	20%	4 000	60%	12 000	20%	4 000
	300 000 €	6%	18 000 €	74%	222 000 €	20%	60 000 €



L'autofinancement (20%) est porté par les EPCI-FP. Trois intercommunalités fusionnent au 1er janvier 2017 pour constituer celle de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération. A cette date, 4 EPCI seront concernés par le SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel.



Le Président propose à la CLE d'adopter le plan de financement et d'engager une convention avec les EPCI concernés par le territoire du SAGE, pour l'année 2017. Cette décision sera soumise à délibération du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal, en tant que structure porteuse du SAGE.

Après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau :

- **Valide le programme et le budget prévisionnel pour l'année 2017**
- **Donne pouvoir au Président pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents**

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Copie certifiée conforme

Le Président de la CLE

R. LE BEZIR